



Commission Paritaire de Branche du 8 décembre 2011
Déclaration commune des fédérations FCE-CFDT, CGT-FO, CFE-CGC et CFTC
sur le projet d'accord sur les élections aux CA des CMCAS 2012

M. le Président,

Les Fédérations FCE-CFDT, CGT-FO, CFE-CGC et CFTC ont pris connaissance avec un profond mécontentement du projet d'accord sur les élections de CMCAS qui ne leur conviennent ni sur la date, ni sur les modalités.

Sur la date, les quatre organisations, qui représentent la majorité du personnel de la branche, rappellent leur demande de voir que les élections soient organisées en octobre 2012. Elles rappellent également que si les précédentes élections ont eu lieu en juin 2009, cela est dû à deux prorogations de mandat successives qui ont duré au total 18 mois. Elles ne comprennent donc pas aujourd'hui l'entêtement des employeurs à refuser d'organiser les élections en octobre, date traditionnelle des élections de CMCAS.

Sur le fond, les quatre organisations sont en désaccord avec les propositions des employeurs qui délèguent quasi totalement l'organisation de ces élections au Comité de Coordination des CMCAS et qui proposent des règles électorales insatisfaisantes pour assurer la sincérité du scrutin.

Compte tenu du refus des employeurs de répondre à ces revendications, nos quatre organisations décident de quitter cette séance et indiquent qu'elles feront valoir leur droit d'opposition à un éventuel accord.